

### Pour réduire la facture

À Tremblay, plusieurs permanences gratuites se proposent d'aider particuliers et professionnels à faire baisser leur consommation d'énergie.

Publié le 26/08/2016



Vous souhaitez faire des économies d'énergie ou rénover votre habitat ? Depuis la rentrée, trois permanences gratuites accompagnent particuliers (propriétaires ou locataires) et professionnels (entreprises...) dans leurs projets. Le nouvel Établissement public territorial « Paris Terres d'Envol » a missionné son Agence locale de l'énergie (ALEPTE) pour prodiguer des avis et des diagnostics.

L'ALEPTE poursuit le travail initié par l'ex-communauté d'agglomération Terres de France avec ses permanences « info énergie » : un conseiller vous informe sur les réglementations existantes, les énergies renouvelables et répond à toutes vos interrogations, qu'elles soient d'ordre technique (éco-gestes...) ou financier (aides et déductions fiscales...). Ce technicien réalise aussi des visites à domicile, des formations et des ateliers de sensibilisation.

#### Lutter contre la précarité énergétique

« Les factures d'eau et d'énergie pèsent durement dans le budget des ménages, souligne Mathieu Montes, vice-président de Paris Terres d'Envol, en charge du développement durable. Il s'agit de répondre à une double préoccupation : limiter les effets de la hausse du prix de l'énergie pour les ménages les plus modestes et préserver l'environnement. Chaque fois que l'on aide une personne à réduire ses dépenses d'énergie, on préserve aussi la planète. »

Dans le cadre d'un Programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne (PIG), Paris Terres d'Envol propose également une seconde permanence dont le but est d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs qui souhaiteraient obtenir des financements afin de rénover leur patrimoine. Elle est tenue par le bureau d'études Citémétrie. Enfin, l'association Soliha Est parisien (ancien Pact Arim) informe et conseille les particuliers dans leurs travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur habitat.

#### Pratique

##### Permanence Info énergie :

1er et 3e mercredi du mois, de 13h à 16h45 sans rendez-vous, salle des permanences de l'hôtel de ville. Tél. : 01 48 17 88

10/ 07 77 31 89 03. Courriel : mourad.boukrara@gmail.com.

**Permanence Citémétrie :**

3e mercredi du mois, de 13h à 16h45, sans rendez-vous, à l'hôtel de ville (tél. 01 53 91 03 07).

**Permanence Soliha Est parisien :**

les jeudis 8 et 22 septembre (foyer Croizat) et jeudis 13 et 27 octobre (mairie) de 14h à 16h45. À partir de novembre : 2e jeudi du mois aux mêmes horaires en mairie sur rendezvous.

**Auteur :** Pierre Grivot

 [RETOUR À LA LISTE](#)

**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35